



Gobet Nadine, Boschung Bruno

Demande de procédure accélérée pour le traitement de la motion 2020-GC-107 demandant la modification de la LATeC (taxe sur la plus-value)

Cosignataires : 10

Réception au SGC : 23.06.20

Transmission au CE : *

Dépôt et développement

Nous demandons que la motion demandant la modification de la LATeC – taxe sur la plus-value (2020-GC-107) soit traitée lors de la session du mois d'août 2020 en dérogation à l'article 72 al. 1 LGC. Il est impératif de trouver une solution rapide à cette situation qui n'est pas satisfaisante afin de mettre un terme à l'insécurité juridique qui prévaut actuellement.

—

* date à partir de laquelle court le délai de réponse du Conseil d'Etat (5 mois).